

L'an deux-mille-vingt-deux,  
le douze juillet,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 06 juillet 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,  
M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,  
Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MARCEAU, M. MASSARDIER, M. MOLLE,  
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,  
Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET  
M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

**EXCUSES NON REPRESENTES :**

M. BLANCHARD  
Mme JANISSET  
M. VALEYRE

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir  
approuver la mise à jour du tableau des effectifs (cf. tableau ci-joint) prévoyant :

n° 20220712\_D\_109

**Commission :**  
**Administration**  
**Générale**

**Objet : Ressources**  
**Humaines : Tableau**  
**des effectifs : Mise à**  
**jour**

- ✓ La suppression au sein de la filière technique d'un poste titulaire de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet suite au départ de l'agent occupant les fonctions de Responsable du Service Développement, la création d'un poste d'attaché territorial ayant été approuvée lors du Conseil Communautaire du 17 Mai 2022 afin d'assurer le remplacement.
- ✓ Le toilettage des postes des filières administrative et culture pourvus sur d'autres filières :
  - Suppression d'un poste titulaire d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe (suite à mutation),
  - Suppression d'un poste titulaire d'adjoint administratif à 21h (suite à mutation),
  - Suppression d'un poste titulaire d'adjoint du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe (suite au départ en retraite de l'agent remplacé par un agent contractuel),
  - Suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2<sup>ème</sup> classe (fin de l'EAC)
- ✓ La création au sein de la filière Médico-Sociale d'un poste d'Educateur de jeunes enfants afin de permettre le renouvellement du contrat de l'agent actuellement recruté dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.
- ✓ Les modifications relatives aux animateurs périscolaires et des mercredis pour la rentrée scolaire 2022-2023

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Frédéric GIRODET

